



# Infolettre

## 26 décembre 2025



**Rue Saint-Jean-Baptiste Est**  
**Concepts préliminaires d'aménagement**  
**Soirée d'information**  
**Le mardi 17 février 2026**  
*(Inscription recommandée)*

La Ville de Rigaud a rendu public le rapport diagnostic ainsi que trois concepts préliminaires d'aménagement élaborés dans le cadre de la démarche de dynamisation de la rue Saint-Jean-Baptiste Est. Ils seront présentés lors d'une séance d'information le mardi 17 février 2026 à 19 h à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur (10, rue Saint-Jean-Baptiste Est). **Réservez la date**

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

**L'adresse.** L'inscription par téléphone est également possible au 450 451-0869, poste 258.

Les documents élaborés par l'organisme Rues Principales, à la suite de consultations menées en 2024 et 2025 auprès de citoyens, de commerçants et de partenaires du milieu, sont disponibles dans le bureau de projets du site Internet de la Ville (ci-dessous). Ils documentent les enjeux du secteur et proposent différentes pistes d'interventions possibles pour l'avenir du centre-ville.

Le projet de dynamisation de la rue Saint-Jean-Baptiste Est s'inscrit dans un contexte où plusieurs enjeux de sécurité, de cohabitation des usagers et de vitalité du centre-ville ont été soulevés au fil des années sur ce tronçon, dont une partie relève du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

[Inscription en ligne à la présentation](#)

[Lisez le communiqué de presse intégral](#)

[Visualisez le rapport diagnostic](#)

[Visualisez les concepts d'aménagement](#)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

**Prêt d'équipements de glisse  
Parc Chartier-De Lotbinière  
Dès ce vendredi 26 décembre 2025**

Bonne nouvelle, la météo des derniers jours permet à la Ville d'ouvrir le chalet Pagé pour le prêt d'équipements, sûrement au grand plaisir des familles et des amateurs de plein air ! Les équipements énumérés ci-dessous peuvent être empruntés (toujours sous réserve de l'état des installations), comme suit :

- En les réservant en ligne (en raison de l'inventaire limité)
- Pour une durée de 1 h 30
- Sans frais pour les résidents (preuve de résidence)
- À faible coût pour les non-résidents (frais payables sur place en argent comptant seulement)

**Pour utilisation les :**

- Vendredis de 17 h à 21 h
- Samedis de 10 h à 18 h
- Dimanches de 10 h à 18 h

Les équipements réservés peuvent être récupérés au chalet Pagé du parc Chartier-De Lotbinière (5, rue Pagé au côté du stationnement).

**Liste des équipements :**

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

- Vélos sur glace (5 \$ non-résidents)
- Snowskates (casque fourni) (10 \$ non-résidents)
- Tubes pour glisser (5 \$ non-résidents)
- Trottinettes des neiges (5 \$ non-résidents)
- Luge adaptée (5 \$ non-résidents)
- Raquettes (13 \$ non-résidents)

Notez que la Ville ne loue aucun patin, aucun ski de fond et aucun vélo à roues surdimensionnées (fat bike).

*Notez également les horaires ci-dessous (toujours selon la météo) :*

#### Journée pédagogique :

- Lundi 5 janvier : 10 h à 18 h

#### Horaire de la relâche du lundi 2 au dimanche 6 mars 2026 :

- Lundi 2 mars au vendredi 6 mars : 10 h à 16 h (en plus de l'horaire régulier ci-dessus)

#### Conditions défavorables

Si les conditions météorologiques sont défavorables pour le maintien de la qualité de la glace (période de redoux, pluie verglaçante, tempête de neige notamment) ou l'ouverture de la glissade (absence de neige), **vérifiez les avis sur la page d'accueil du site Internet** (petite clochette  dans le coin supérieur droit de la page) ou cliquez directement sur la bulle ci-dessous pour savoir si certaines installations sont temporairement fermées et ce, avant de réserver ou de vous déplacer.

Réservez les équipements en ligne

Vérifiez l'état des installations

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

### Collecte aux 2 semaines Je fais de la place dans mon bac

Dès la 1ère semaine de janvier, la collecte du bac bleu se fera aux semaines. Maximisez dès maintenant l'espace dans votre bac bleu :

- Défaites et pliez vos boîtes de carton
- Apportez vos contenants consignés dans un point de dépôt prévu à cet effet
- Réutilisez les contenants et emballages ou trouvez leur une 2ième utilisation

### Pourquoi cette collecte se fera maintenant aux 2 semaines ?

Depuis le 7 juillet 2022, de nouveaux règlements provinciaux encadrent la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective au Québec. À la suite de cette décision gouvernementale, et non municipale, RECYC-QUÉBEC a confié à Éco Entreprises Québec (ÉEQ) la responsabilité de gérer les collectes sélectives afin de les uniformiser à l'échelle de la province.

### En tant que nouveau gestionnaire de la collecte, EEQ souhaite :

- Uniformiser le système à l'échelle nationale;
- Standardiser la liste de matières acceptées à l'échelle du Québec;
- Intégrer des critères de qualité quant à la collecte et au tri;

## Les entreprises, quant à elles, doivent :

- Financer le système via leurs contributions;
- Réduire leur utilisation de matériaux non recyclables;
- Proposer des emballages plus durables et facilement recyclables.

## Saviez-vous que récupération n'est pas synonyme de recyclage ?

Ce que nous faisons à la maison, c'est de la récupération : on fait le 1er geste de tri des matières recyclables qu'on dépose dans le bac de **récupération**.

Le **recyclage**, c'est quand le contenu du bac est transformé après son passage au centre de tri. Les matières recyclables redeviennent des matières premières qui peuvent ensuite avoir une 2e vie. (source : site web Bac Impact)



Collecte spéciale  
Carton et surplus de matières recyclables  
Le lundi 5 janvier 2026

Pour aider à pallier les surplus de matières recyclables et de carton après le temps des Fêtes, il sera possible de les déposer à côté de votre bac lors de la

## Pour les boîtes de carton, vous devrez les avoir :

- Démontées ou les avoir coupées, si elles sont de très grandes tailles (ex. emballage de réfrigérateur);
- Empilées ou insérées dans une ou plusieurs boîtes d'une grandeur maximale approximative de 90 cm par 90 cm (3 pi x 3 pi);
- Déposées à côté de votre bac bleu à 60 cm du bac (2 pi) (dégagement requis tout autour du bac pour le bras mécanique du camion).

## Pour les surplus de matières recyclables, vous devrez les avoir :

- Mis dans des sacs transparents, sinon ils ne seront pas ramassés (aucun sac opaque ou de déchets).

## Sécurité des passages

Pour ne pas compromettre la sécurité des usagers de la route, le déplacement des piétons, le déplacement des véhicules d'urgence, et ceux des opérations de déneigement et d'épandage d'abrasifs (sur la route comme sur les trottoirs) lors d'une collecte, votre bac et toutes autres matières permises **ne DOIVENT PAS être** :

- **Ni dans la rue**
- **Ni sur un trottoir**
- **MAIS bien dans votre entrée privée**, à 1,5 m de la rue ou sur votre terrain privé

Le bac **DOIT ÊTRE retiré le même jour** après la collecte et ce, avant minuit le soir en conformité avec le Règlement 357-2018.

Vous partez en vacances ? Au chalet ? Vous allez fêter chez des amis et n'avez pas l'intention de revenir à la maison le jour de la collecte ? **Demandez à votre voisin de le retirer de la rue.**

Pour la liste complète des matières acceptées, consultez l'outil Tricycle

Tout sur la collecte du bac bleu

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

**Collecte des sapins naturels  
Les mardis 6 et 20 janvier 2026  
Inscription OBLIGATOIRE  
Au plus tard à midi le lundi avant la collecte**

La 1ère collection de sapins se fera le mardi 6 janvier 2026. Pour y participer, il est OBLIGATOIRE de s'inscrire avant MIDI le lundi 5 janvier 2026 et de fournir vos :

- Prénom et nom;
- No. de téléphone pour vous joindre;
- Adresse civique;
- Soit par courriel ci-dessous ou par téléphone au 450 451-0869, poste 200.

**Confirmation de votre inscription**

Le Service des travaux publics confirmera votre inscription en utilisant le même moyen que vous avez utilisé pour vous inscrire (soit par téléphone ou par courriel). Si vous ne recevez pas cette confirmation,appelez le 450 451-0869, poste 200.

**Consignes**

Placez le sapin (consignes) :

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

à l'épandage d'abrasifs);

- Toutes les décos doivent être enlevées;
- Il ne doit pas avoir de support (pied);
- Et ne doit pas être mis dans un sac.

Si vous souhaitez profiter de votre sapin plus longtemps, la 2e et dernière collecte aura lieu **le mardi 20 janvier 2026**. Si vous la manquez ou **si votre arbre est pris dans la glace**, vous pourrez le mettre à la rue lors de la 1ère collecte des branches en mai 2026.

[Je souhaite m'inscrire à la collecte du mardi 6 janvier 2026](#)

[Tout sur la collecte des sapins](#)

## RAPPELS



**Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

**Appel de candidatures**

**Jusqu'au dimanche 4 janvier 2025**

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

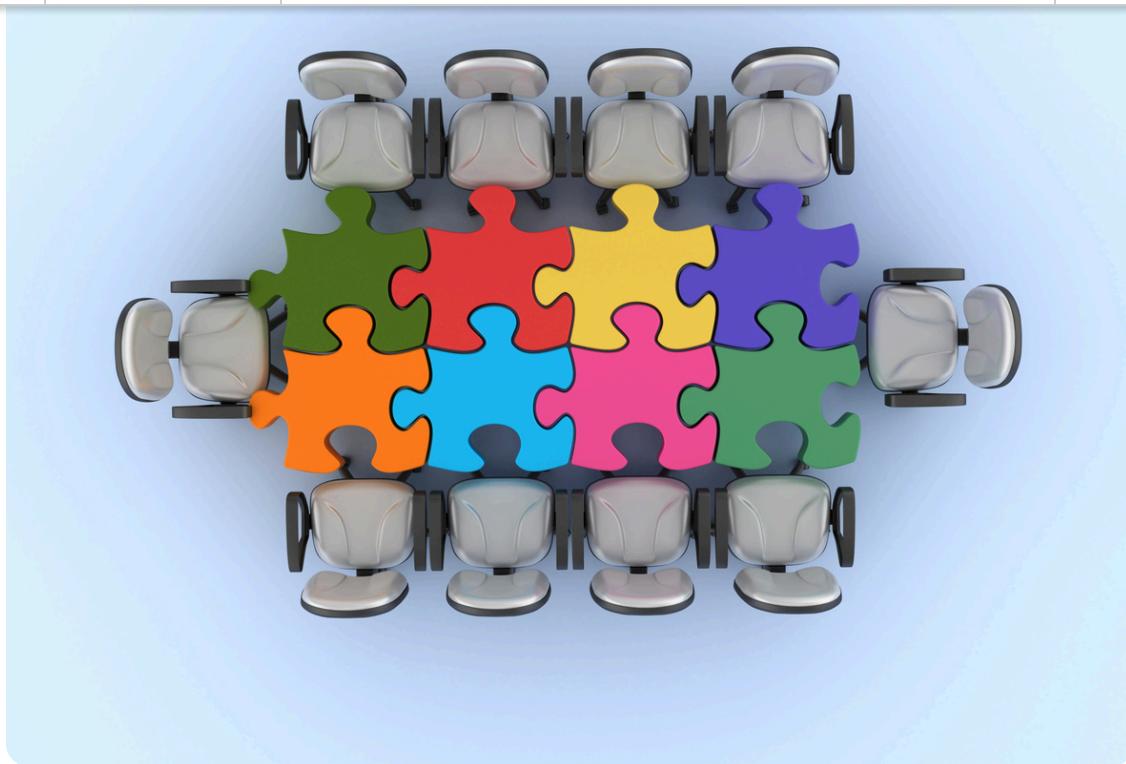
équipe pour continuer d'examiner et de formuler des recommandations au conseil municipal sur certaines demandes liées à l'architecture, à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire.

- Le mandat est d'une durée de deux (2) ans avec possibilité de renouvellement.
- Des réunions mensuelles sont tenues en soirée en présentiel (généralement le 3e mardi du mois).

### **You êtes intéressé ? Postulez au plus tard le dimanche 4 janvier 2025**

Remplissez le formulaire ci-dessous, joignez-y votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation et faites parvenir le tout au plus tard le vendredi 19 décembre 2025. Vous avez des questions ? Contactez le directeur du Service de l'urbanisme, Jonathan Chevrier, par courriel (ci-dessous) ou par téléphone au 450 451-0869, poste 284.

[Remplir le formulaire de candidature pour le CCU](#)[Demandez des précisions sur le CCU](#)



## Comités 2026

**Je m'implique pour ma communauté!**  
**Appel de candidatures**  
**Jusqu'au dimanche 11 janvier 2026**

La Ville de Rigaud a lancé un appel de candidatures bénévoles afin de pourvoir plusieurs postes au sein de divers comités. Ces comités entreront en fonction au printemps 2026, possiblement en mars ou en avril, selon l'horaire qui conviendra le mieux aux membres de chaque comité formé.

Toute personne intéressée à présenter sa candidature sur l'un des comités ci-dessous doit satisfaire certaines exigences, notamment :

- Être un résident de Rigaud ou le propriétaire d'un immeuble, d'un commerce ou d'un terrain;
- Être disponible minimalement 4 fois par année (possibilité de rencontres en personne et en virtuel);
- Avoir un intérêt marqué ainsi qu'une certaine expérience dans le domaine souhaité, notamment une formation, une activité ou des connaissances professionnelles ou paraprofessionnelles, une certification, ou une implication antérieure dans ce domaine;
- Être impartial, avoir le souci du bien collectif et une ouverture d'esprit;

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

Le Comité de sélection évaluera les candidatures mais également la diversité et la complémentarité des membres pour assurer une diversité d'opinions.

Pour être prise en considération, toute personne intéressée est invitée à transmettre son curriculum accompagné d'une lettre de motivation d'environ 250 mots en prenant soin de préciser le comité visé.

Les candidatures sont acceptées par courriel à  
[communications@ville.rigaud.qc.ca](mailto:communications@ville.rigaud.qc.ca) jusqu'au dimanche 11 janvier 2026.

La description de chaque comité peut être consultée ci-dessous.

Développement durable

Loisirs, vie communautaire et culture

Sécurité publique et sécurité civile

Travaux publics et ingénierie

Vitalité économique

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

**Bureaux fermés  
RAPPEL  
De retour le lundi 5 janvier 2026**

Nos bureaux sont fermés. Nous serons de retour en poste le lundi 5 janvier 2026. Si vous avez des urgences de nature municipale, voici les consignes à suivre :

**Urgences de nature municipale**

**Si l'intervention municipale ne peut attendre la réouverture des bureaux le lundi 5 janvier 2026,** composez le 3-1-1, notamment pour un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, un danger sur le réseau routier, etc.

**Pour les demandes non urgentes,** veuillez fournir le plus de détails possible (nom, adresse, problème, coin de rue, nom de rue, adresse la plus proche, etc.) à la division des travaux publics par courriel (ci-dessous) ou par téléphone au 450 451-0869, poste 200 ou en utilisant l'application Voilà. Au retour du congé, les demandes sont priorisées.

Acheminez votre demande NON URGENTE par courriel

Pour connaître nos heures d'ouverture

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

---

© 2025, Tous droits réservés.

**Notre adresse postale :**

Ville de Rigaud 106 Rue St Viateur Rigaud, QC J0P 1P0 Canada

Mettre à jour vos préférences ou se désinscrire.

